



ORPHELINAT GIUSEPPE E MARGHERITA COLETTA

BP 44 DIEBOUGOU

TEL 70 25 11 79 /70 73 70 59/ 76 53 45 44

E. mail : orphelinatgiuseppeemargherita@gmail.com

E. mail : adorat12@yahoo.fr

BURKINA FASO



ORPHELINAT GIUSEPPE E MARGHERITA COLETTA

DIEBOUGOU

TEL 70 25 11 79 /70 73 70 59/ 76 53 45 44

orphelinatgiuseppeemargherita@gmail.com

adorat12@yahoo.fr

OPERATION GOUTTE A GOUTTE « JE DONNE DU LAIT AUX ENFANTS » DE L'ORPHELINAT GIUSEPPE E MARGHERITA COLETTA BURKINA FASO



JUIN 2015

Notre credo :

Accueillir les enfants nourrissons orphelins abandonnés en grand besoin de prise en charge d'urgence (soins, alimentation et protection), puis travailler au bout de 18 mois à leur réintégration dans la communauté ou à leur adoption par des familles conformément aux textes en vigueur au Burkina Faso ; si les conditions l'autorisent.

RESUMÉ

Titre du Projet	Opération « offrons du lait aux enfants » de l'Orphelinat Giuseppe e Margherita Coletta de Diébougou BURKINA FASO.			
Structure initiatrice du Projet	Orphelinat Giuseppe e Magherita Coletta			
Personnes contacts, fonction et coordonnées	Somé Sâïrbèterfa dit Maurice Travailleur Social Tél : 00226 70 25 11 79 /00226 76 53 45 44 E.mail : orphelinatgiuseppeemargherita@gmail.com adorat12@yahoo.fr			
Récépissé	Autorisation d'Exercer délivrée par l'autorité compétente : Arrêté 2011-0001/MATD/RSUO/PBGB/HC autorisant l'Orphelinat Giuseppe e Margherita Coletta à exercer ses activités.			
Type d'organisation	Organisation d'aide à l'enfant vulnérable et/ou défavorisé.			
Référence bancaire	Titulaire du Compte et adresse :	AGMC-BF/SA (Association Giuseppe e Margherita Coletta-Burkina Faso/Solidarité Actions 11 BP 580 CMS Ouagadougou 11		
	Domiciliation :	BICIA du BURKINA FASO 479, Av Kwamé N'Kruma OUAGADOUGOU BURKINA FASO		
	Code Banque BF023	Code Agence 01053	Numéro Cpte 006396000131	Clé RIB 85
	BIC	BICIBFBXXX		
	IBAN	BF42 3010 5300 6396 0001 3185		
Secteur d'intervention de l'orphelinat	Social			
Objectifs du projet	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'alimentation des enfants accueillis à l'orphelinat. - Prévenir les cas de malnutrition infantile chez les enfants nourrissons 			
Bénéficiaires du Projet	19 enfants orphelins nourrissons abandonnés et/ou placés. Ils sont accueillis et hébergés à l'orphelinat			
Financement total sollicité pour un mois	Deux Cent Quatre Vingt Huit Mille Francs CFA (288 000 F CFA) /(493 euros).			

Notre credo :

Accueillir les enfants nourrissons orphelins abandonnés en grand besoin de prise en charge d'urgence (soins, alimentation et protection), puis travailler au bout de 18 mois à leur réintégration dans la communauté ou à leur adoption par des familles conformément aux textes en vigueur au Burkina Faso ; si les conditions l'autorisent.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 Présentation de l'Orphelinat Giuseppe e Margherita Coletta

L'Orphelinat Giuseppe e Margherita Coletta a ouvert ses portes le 05 janvier 2014. Situé dans la commune urbaine de Diébougou/Province de la Bougouriba, c'est une **structure de garde d'enfants de 0 à 03 ans**. Elle répond donc à la définition d'une pouponnière. **Il est actuellement la seule structure de cette nature dans la région du Sud-Ouest**. Il accueille les enfants de l'ensemble de la région du Sud-Ouest notamment ceux de la province de quatre provinces (Ioba, Poni, Nounbiel, Bougouriba) et de d'autres régions sur un rayon d'au moins 250 kilomètres.



Fondée par Somé Sâïrbèterfa dit Maurice, travailleur social et natif de la région du Sud-Ouest, il vise à répondre à un besoin de prise en charge des enfants orphelins nourrissons ou enfants abandonnés pour lesquels, il fallait parcourir 310 kilomètres pour placer les enfants orphelins qui ont perdu leur mères au moment de leur naissance et qui souvent, sont exposés de façon très précoce à d'énormes risques après le décès de leurs mères. A ce jour, l'orphelinat a une reconnaissance officielle par les autorités de tutelle. Il est aussi membre de l'Union des Centre d'Accueil des Enfants en Difficulté (UCAED).

En vue de prévenir des cas de décès de mères d'enfants et par conséquent de contribuer à réduire le nombre d'enfants orphelins, l'orphelinat, dans son concept intègre une **clinique sociale** dont le bâtiment, déjà achevé, attend d'être équipé afin d'offrir et de rapprocher des prestations d'échographies, de radiologie et d'autres types de soutien aux femmes en grossesses de la région et par delà.

Les locaux ont pu être constuits grâce à une partenaire italienne, et s'inscrivent dans l'atteinte des objectifs suivants :

- accueillir en urgence les enfants orphelins ou trouvés, les prendre en charge puis les réintégrer dans leurs communauté, une fois que la phase délicate passe.
- offrir à travers la clinique sociale des prestations de santé aux femmes en rapprochant des offres de services comme les échographies, les examens de radiologie, les conseils prénataux, etc afin de prévenir les risques liés aux grossesses et d'assurer un meilleur accompagnement des femmes en grossesses.

Notre credo :

Accueillir les enfants nourrissons orphelins abandonnés en grand besoin de prise en charge d'urgence (soins, alimentation et protection), puis travailler au bout de 18 mois à leur réintégration dans la communauté ou à leur adoption par des familles conformément aux textes en vigueur au Burkina Faso ; si les conditions l'autorisent.

Pour soutenir le fonctionnement de l'orphelinat, un plan stratégique a été élaboré et devra permettre de planifier la vie de la structure pour les années à venir.

Pour son fonctionnement, l'orphelinat a fait appel un personnel formé à cet effet. Il s'agit dans un premier temps :

- d'une responsable opérationnelle, sœur religieuse pour l'administration de la pouponnière. Elle est de la congrégation des sœurs de l'Annonciation de Bobo (SAB) qui a signé une convention avec l'orphelinat à cet effet,
- de quatre (04) nourrices pour la garde des nourrissons
- d'une aide nourrice
- de deux gardiens pour la sécurité des locaux et des enfants.
- d'une personne en charge de la lessive quotidienne.

Pour l'accueil des enfants, l'orphelinat travaille en partenariat avec les directions provinciales de l'action sociale et de la solidarité nationale de la région du Sud-Ouest ainsi qu'avec les procureurs des tribunaux pour les ordonnances de placement.

Depuis son ouverture le 05 janvier 2014, il a accueilli au total 26 enfants. Quatre (05) parmi ces enfants ont été réintégrés dans leur communauté après la gestion de la phase d'urgence (18 mois d'accueil), deux décès ont malheureusement été enregistrés et dix neuf (19) enfants âgés de moins de 18 mois sont encore au centre.

L'orphelinat Giuseppe e Margherita Coletta **ambitionne d'être un centre d'accueil de référence des nourrissons dans la région du Sud-Ouest et un exemple pour l'ensemble du pays**. Seule structure du genre dans toute la région du sud-ouest du Burkina Faso, il est déjà fortement sollicité pour la prise en charge des enfants et cela sur un rayon de plus de 250 km.

Pour l'alimentation des enfants, l'orphelinat utilise du lait de spécialité adapté à leur âge. En moyenne trois (03) boîtes de lait sont utilisées par jour sous forme de biberon pour nourrir les enfants. Dans le mois, c'est un total de 90 boîtes de lait qui sont consommées pour l'alimentation des 19 enfants.

Une boîte de lait coûte 3200 f cfa (4 euros). De ce fait, l'alimentation mensuelle en lait revient à 288 000 f cfa (439 euros) par mois. Cela est très couteux au regard des ressources limitées de l'orphelinat qui doit aussi assumer les charges liées au fonctionnement (personnel, médicaments, facture d'électricité, habillements des enfants, jeux, etc).

Afin d'améliorer qualitativement l'alimentation des enfants et de permettre d'assurer un stock de lait, l'Orphelinat lance une **Opération dénommée « Je donne du lait aux enfants de l'Orphelinat Giuseppe e Margherita Coletta »**.

Il s'agit de faire appel aux bonnes volontés (personnes, organisation, institutions) qui voudraient aider dans la collecte de lait au profit des enfants qui ont grand besoin de lait pour grandir et vivre après le décès de leurs mamans.

D'où l'écriture de ce projet par l'orphelinat avec l'espoir que le financement permettra d'assurer une prise en charge alimentaire appropriée des enfants accueillis.

1.2 Objectifs du projet

- Améliorer l'alimentation des enfants accueillis à l'orphelinat.
- Prévenir les cas de malnutrition infantile chez les enfants nourrissons

1.3 Les bénéficiaires du projet

Notre credo :

Accueillir les enfants nourrissons orphelins abandonnés en grand besoin de prise en charge d'urgence (soins, alimentation et protection), puis travailler au bout de 18 mois à leur réintégration dans la communauté ou à leur adoption par des familles conformément aux textes en vigueur au Burkina Faso ; si les conditions l'autorisent.

L'orphelinat prend en compte tous les enfants orphelins et /ou abandonnés de 0 à 03 ans sans aucune discrimination ni de sexe ; ni de race ; ni de religion ; mais issus de familles démunies aux conditions de vie matérielle et économique défavorables à leur épanouissement ou dont la prise en charge s'inscrit dans une urgence.

Il prend également en compte tous les enfants abandonnés de 0 à 03 ans sans aucune discrimination ni de sexe ; ni de race ; ni de religion ; placés par l'autorité compétente ou découverts abandonnés dans les rues ou autres espaces publics par une tierce personne.



1.4 Stratégie d'intervention de l'orphelinat Giuseppe e Margherita Coletta/Diébouyou

L'approche stratégique de l'orphelinat Giuseppe e Margherita Coletta repose sur deux options principales:

Option 1 : Accueil institutionnel

Il s'agit d'accueillir les enfants nourrissons orphelins ou abandonnés au sein de l'orphelinat afin de leur offrir différents types de prestations nécessaires à leur survie (soins, alimentation, protection, etc.). Il s'agit dans un cadre surveillé, de veiller à ce que l'enfant se développe harmonieusement suite au décès de sa mère.

L'option 1 permet la garde de l'enfant jusqu'à l'âge de 18 mois. Après, il passe à l'option 2. Mais durant le séjour institutionnel ; si l'enfant a une famille d'origine, les membres sont tenus à des visites régulières afin de garder le lien avec l'enfant et de préparer progressivement son retour familial. Les enfants qui arrivent avec plus d'un an, sont pris en charge également. Cependant, la durée de séjour institutionnel ne devra pas dépasser les 03 ans révolus. Un projet de formation de familles d'accueil est en cours d'élaboration pour faciliter la deuxième option.

Option 2 : Retour en famille d'origine ou Placement dans une famille d'accueil

Il s'agit de la promotion d'une prise en charge communautaire qui intervient après que l'enfant a passé la phase délicate de sa prise en charge en institution en option 1.

Notre credo :

Accueillir les enfants nourrissons orphelins abandonnés en grand besoin de prise en charge d'urgence (soins, alimentation et protection), puis travailler au bout de 18 mois à leur réintégration dans la communauté ou à leur adoption par des familles conformément aux textes en vigueur au Burkina Faso ; si les conditions l'autorisent.

L'objectif est surtout de promouvoir le concept de prise en charge communautaire à travers le retour en famille d'origine ou le placement dans une famille d'accueil pour les enfants dont la situation l'exige (enfants incestueux, enfants abandonnés dont la filiation n'est pas établie, enfants de mères malades mentales et dont la famille n'est pas retrouvée, etc.).

Ces enfants pourraient dans certains cas faire l'option d'adoption simple ou plénière dans le respect d'une procédure légale en collaboration avec les autorités compétentes.

Que ce soit en option 1 ou 2, le placement de tout enfant accueilli est signalé à l'autorité compétente (action sociale, procureur) conformément à la réglementation et un dossier confidentiel est tenu pour chaque enfant. Et le suivi est organisé en partenariat avec les services sociaux.

Les Locaux de l'orphelinat (Photos ci-après)



Photos du Réfectoire

Dortoirs grand enfants



Hébergement des nourrissons

2. COUT MENSUEL EN CONSOMMATION DE LAIT (BUDGET)

N°	DESIGNATION	UNITE /MESURE	COUT UNITAIRE	QTITE/ DUREE	MONTANT GLOBAL
ALIMENTATION DES ENFANTS					
	Achat de Boîtes de lait /spécialité pour nourrissons 90 boîtes/mois	Boîtes de lait	3 200 F cfa /Boîte	90 boîtes de lait consommées par Mois	288 000 F cfa /Mois
COUT TOTAL /MOIS				288 000 F cfa (439 euro)	

ESTIMATION MENSUELLE DE LA CONSOMMATION DU LAIT POUR 20 ENFANTS SUR UNE PERIODE DE 5 MOIS		
Pour 1 mois	90 boîtes de lait	288 000 F cfa (439 euros)
Pour 2 mois	180 boîtes de lait	576 000 F cfa (878 euros)
Pour 3 mois	270 boîtes de lait	864 000 F cfa (1 317 euros)
Pour 4 mois	360 boîtes de lait	1 152 000 F cfa (1 756 euros)
Pour 5 mois	450 boîtes de lait	1 440 000 F cfa (2 195 euros)

Diébougou, le 26 juin 2015.

SOME Sâïrbèterfa dit Maurice
Inspecteur d'Education spécialisée/Sociologue
Fondateur

Notre credo :

Accueillir les enfants nourrissons orphelins abandonnés en grand besoin de prise en charge d'urgence (soins, alimentation et protection), puis travailler au bout de 18 mois à leur réintégration dans la communauté ou à leur adoption par des familles conformément aux textes en vigueur au Burkina Faso ; si les conditions l'autorisent.